



COMMUNIQUÉ

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 25 Avril 2019

ORANGE NAO

La CGT signe l'accord salarial à Orange

Pour la 1^{ère} fois tous les salariés vont avoir une augmentation, y compris les cadres.

La CGT a mis en oeuvre une consultation en amont de la négociation pour partir des besoins et des attentes des salariés. Durant toute la négociation, la CGT s'est appuyée sur les revendications exprimées.

L'unité syndicale initiée par la CGT a permis de faire avancer la négociation permettant d'obtenir un budget global de 3%, en incluant les mesures collectives pour tous, l'augmentation du budget promotion dans le cadre de l'égalité femmes/hommes, des mesures de revalorisation des premiers niveaux de salaires et le doublement du budget de correction des anomalies de carrière.

A la demande de la CGT, cet accord prévoit également une enveloppe supplémentaire venant compenser ARCO, dont le budget est jugé insuffisant par les salariés

La CGT a notamment gagné :

- la réintroduction de mesures collectives pour tous les cadres sans plafond (hors bande G) alors que la direction privilégiait les mesures « individuelles »,
- la hausse des mesures collectives de 0,35%,
- le relèvement des paliers de premiers niveaux de salaire,
- le doublement du budget « mesures de situations particulières », des salariés sans promotion depuis plus de 10 ans,
- l'augmentation du budget promotion égalité professionnelle.

A l'issue de la négociation, la CGT a été la seule organisation à permettre aux salariés de pouvoir donner leurs avis sur les mesures salariales obtenues.

Ces avancées sont un 1^{er} pas elles doivent servir de point d'appui pour continuer la bataille sur les salaires et obtenir avant la fin de l'année les 6% d'augmentation pour tous, correspondant notamment aux gains de productivité réalisés par le numérique qui doivent revenir aux salariés.

La CGT appelle d'ores et déjà tous les salariés à se mobiliser massivement, les 1^{er} et 9 mai pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail, l'investissement et le service public.